

Faut-il interdire le Coran dans les écoles islamiques ?

écrit par Juvénal de Lyon | 22 mai 2025



Faut-il, suite au rapport enfin déclassifié, interdire

le coran, ce bouquin nauséabond, sulfureux, totalitaire, misogyne, esclavagiste, appelant au meurtre des mécréants et autres infidèles ou apostats en déniant la liberté de conscience au genre humain ?

Faudra-t-il aller jusque là ? Qu' en pensent les lecteurs ?

Juvénal

FAUT-IL INTERDIRE LE CORAN DANS LES ÉCOLES ISLAMIQUES ?

Un livre incendiaire !!!

Révélations du rapport choc sur les Frères musulmans qui veulent instaurer la charia en France, enfin déclassifié.

Extrait du rapport :

« Le secteur éducatif apparaît comme la priorité de la branche française des frères musulmans , à un degré qui la distingue des homologues européens » note le rapport.

Un contrôle diligenté par la chambre régionale des comptes (Lille) qui a révélé .«la présence d'ouvrages au contenu contraire aux valeurs républicaines », notamment des ouvrages signés par l'imam Iquioussen, d'obédience frériste, fiché S et expulsé vers le Maroc et « Les quarante hadiths de l'imam An-Nawawi » prônant « l'interdiction aux femmes de se mêler aux hommes et de se faire ausculter par un homme, la prohibition de l'apostasie sous peine de mort et la prééminence des lois divines sur toute autre ».

Nb :

Il me semble que le coran en lui-même, au nom des valeurs républicaines, est le prototype du manuel de combat (voir *mein Kampf*) totalitaire, « sulfureux » et « nauséabond », contraire à ces valeurs et au code civil de ladite République Française !

Mais ces rapporteurs ont-ils jamais lu le coran ? Sinon ils auraient dû l' exclure d' une bibliothèque réservée à des enfants, au même titre que l'ouvrage de monsieur

Hitler en cours d' histoire sauf avec avertissement et mise en garde incluse dans la présentation du bouquin !
Le plan de conquête coranique mis à notre disposition n'est que le total des injonctions contenues dans le manuel de combat (mein Kampf) qu'est le coran intangible et irréformable, parole incréée de leur prétendu dieu nommé Allah, dont les prescriptions comminatoires sont valables en tous lieux et temps et définies de toute éternité selon le dogme totalitaire islamique ! (coran 2/193, 8/39, 8/12, 48/28, 61/9, 4/34 etc...ad libitum

Vérifiez par vous même ces versets !

Exemple 4/34 : :... « *l'homme a autorité sur la femme...et s'il la soupçonne de quelques écarts, il peut la battre jusqu'elle revienne à résipiscence* »...

Les hommes ont autorité sur les femmes, en raison des faveurs que Dieu accorde à ceux-là sur celles-ci, et aussi à cause des dépenses qu'ils font de leurs biens. Les femmes vertueuses sont obéissantes (à leurs maris), et protègent ce qui doit être protégé, pendant l'absence de leurs époux, avec la protection de Dieu. Et quant à celles dont vous craignez la désobéissance, exhortez-les, éloignez-vous d'elles dans leurs lits et « frappez-les ». Si elles arrivent à vous obéir, alors ne cherchez plus de voie contre elles

(<https://coran-seul.com/index.php/verset?sourate=4&verse=34>)

C'est ça la charia... que les chers Frères veulent vous faire appliquer, mesdames...faut pas charrier quand même !!!

Source

: <https://www.lefigaro.fr/actualite-france/reseaux-tentaculaires-organisation-secrete-quartiers-islamises-le-rapport-choc-sur-les-freres-musulmans-qui-veulent-instaurer-la-charia-en-france-20250520>

Juvénal de Lyon